

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	39-40 (1967)
Heft:	11
Artikel:	Manifestations UIA
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manifestations UIA

65

mérations et pour certaines communes devra être organisé assez vite, soit par démultiplication de l'agence qui élaborera le schéma directeur de l'aire urbaine, soit en répartissant les études entre les GEP et les directions départementales de l'équipement, l'une et l'autre de ces orientations impliquant le concours de bureaux d'études privés.

En prenant de la hauteur par rapport aux perspectives de développement propres à chacune des agglomérations, les études dont le cadre vient d'être esquissé permettront, si elles sont bien conduites, d'appréhender la réalité d'un phénomène régional qui se trouve inscrit dans les faits. En changeant de niveau géographique, ou plus simplement d'échelle, on met en évidence des problèmes d'une autre nature.

En insérant ceux-ci dans des objectifs à plus long terme, on satisfait à une exigence de coordination, de cohérence et d'efficacité.

Dans une région où le désir de progrès social est fortement ancré et où l'on sait bien que les grands changements requièrent la volonté résolue des hommes, on peut espérer voir accepter, puis apprécier, l'idée d'unité de conception qui anime ces études.

Il ne faut cependant pas se dissimuler que l'entreprise de conciliation des objectifs de développement de l'ensemble avec les ambitions particulières à chacune des grandes agglomérations risque de faire surgir des difficultés.

L'action orientatrice de l'Etat peut à cet égard être très utile. Dans le même sens, l'intervention des instances régionales, dans le cadre du rôle qui leur est impari en matière de programmation d'investissements publics, se justifie dès lors qu'il est reconnu que le schéma directeur d'aménagement de l'aire urbaine est un instrument qui permet de mieux utiliser les moyens de chaque collectivité et de donner leur plein effet aux investissements privés.

Le nouveau chapitre qui, par le moyen de structures bien adaptées, peut s'ouvrir pour ce secteur vital de la Franche-Comté devrait, en lui donnant ses chances propres, reléguer au rang des faux problèmes la crainte, déjà exprimée, d'un «écartèlement» entre les deux zones de haute pression que sont l'Alsace et l'espace rhénan d'une part, Dijon et Lyon d'autre part.

J. Pozzi.

«Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, octobre 1967.»

Nous donnons ci-dessous le programme des colloques et séminaires de l'UIA pour 1968. A ce propos, nous rappelons que, au contraire des commissions permanentes de travail qui sont fermées, composées uniquement des représentants des sections nationales, les colloques et séminaires sont des manifestations ouvertes auxquelles participent non seulement les délégués des sections, mais également des architectes à titre individuel, et des spécialistes appartenant à d'autres disciplines intéressées aux thèmes des réunions sous certaines conditions. Pour assurer la continuité de ces rencontres et les préparer, le Comité exécutif de l'UIA a désigné des petits groupes de travail de cinq ou six personnes.

III^e Colloque sur l'industrialisation du bâtiment

Organisé par le Groupe de travail de l'industrialisation du bâtiment, dirigé par Jean Duret et par la Section espagnole de l'UIA et le Collège des architectes de Catalogne et des Baléares, ce colloque, qui fait suite à ceux de Delft et de Belgrade, se tiendra du 22 au 27 avril 1968 à Barcelone (Espagne).

Président du colloque: Manuel de Sola-Morales, Barcelone.

Rapporteur général: A.G. Héraume, Paris. Sont invités à y participer: deux délégués maximum de chaque section nationale et des membres observateurs de diverses disciplines intéressés par le thème.

Thème: «Economies nationales, architecture et industrialisation du bâtiment». Sous quelles formes et par quel processus l'industrialisation du bâtiment doit-elle être envisagée par les architectes en fonction des conditions économiques des divers pays et notamment de ceux qui sont en voie de développement? Les cinq divisions principales en seront:

1. Programmes.

Rapporteur: D.T. Sougarev (Maroc).

2. Main-d'œuvre.

Rapporteur: O. Callaghan (Irlande).

3. Moyens matériels.

Rapporteur: A. Bizri (Liban).

4. Bases économiques.

Rapporteur: M. Steriz (Yougoslavie).

5. Méthodes.

Rapporteur: M. Giertz (Ethiopie).

Un questionnaire sur le thème a été adressé à toutes les sections nationales; les réponses des sections – et les

réponses individuelles – seront transmises aux différents rapporteurs qui en feront la synthèse et serviront de base aux discussions de Barcelone.

Les documents seront traduits en français, anglais et espagnol.

Secrétariat du colloque: Colegio de Arquitectos, Plaza Nueva 5, Barcelona 2 (Espagne).

II^e Colloque de l'habitat

Ce colloque, organisé par la Commission et le Groupe de travail de l'habitat de l'UIA, sous la responsabilité de Horia Maicu, son délégué, et matériellement par la Section marocaine de l'UIA sous la direction de Mourad Ben Embarek, se tiendra du 28 avril au 5 mai 1968 à Agadir (Maroc).

Il suivra immédiatement celui de Barcelone, de manière que les personnes qui se rendent en Europe spécialement puissent participer aux deux réunions, d'autant plus que les deux thèmes concernent les pays en voie de développement.

Thème: «Le logement pour le grand nombre et principalement dans les pays en voie de développement».

Sous-thèmes:

I. Adaptation de l'habitat au site.

Rapporteur: Belgioioso (Italie).

II. Participation de l'occupant à l'élaboration de son habitation.

Rapporteur: di Martino (France).

Conférencier pressenti: Chombard de Lauwe, sociologue (France).

III. Etude comparée entre les modes de construction en traditionnel et en préfabriqué

Rapporteur: Rotchegov (URSS).

Organisation matérielle: le colloque se tiendra au Club Méditerranée d'Agadir.

La douceur du climat à cette époque permettra de tenir les séances en plein air. Ce colloque fournira aux participants l'occasion de visiter la ville d'Agadir reconstruite après sa destruction totale par le tremblement de terre

de février 1960 et de participer à une journée d'excursion dans l'Atlas, haut lieu d'architecture traditionnelle populaire.

Voyage

Agence Serre et Pilaire, 11, rue des Halles, Paris 1^{er}.

En groupe, au départ de Paris, comprenant:

- a) Caravelle: Paris–Agadir–Paris;
- b) séjour au Club Méditerranée, en chambres 2 personnes;
- c) visite de la reconstruction d'Agadir;
- d) excursion dans l'Atlas.

Individuels

a) *au départ de Paris:* Caravelles Air France et Royal Air Maroc;

b) *au départ d'Europe:* liaisons quotidiennes de Bruxelles, Prague, Genève, Moscou, Madrid;

c) *au départ des continents:* africain, asiatique et américain. Liaisons directes du Mali, Sénégal, USA, Moyen-Orient.

Prix

En groupe: Paris–Agadir–Paris, tout compris: 1360 DH–272 \$.

Séjour seul, pension complète pour personnes résidant à l'étranger: 700 fr. payables à Paris, Sépi-Voyages, 11, rue des Halles, Paris 1^{er}. Pour personnes résidant au Maroc: 700 DH payables à Casablanca, Sépi-Voyages, 135, avenue Hassan II.

Circuits touristiques

Organisés du 5 au 12 mai avec retour possible par Agadir, Tanger ou Casablanca.

Inscriptions au colloque: Secrétariat du Colloque, Imm. BNDE, rue Assad Ibn Al Forat, Rabat.

Pour les voyages groupés: l'Agence de voyage Serre et Pilaire, 11, rue des Halles, Paris 1^{er}.

Note: L'inscription avant le 28 février 1968 garantit l'hébergement au Club Méditerranée.

EXPOSITION PERMANENTE DE LA CONSTRUCTION

Place de la Gare 12
Lausanne

Toujours les nouveautés de la construction

Dimensions des carreaux céramiques de revêtement

Une nouvelle norme du Centre suisse d'études
pour la rationalisation du bâtiment

69

V^e Séminaire d'architecture industrielle

Ce séminaire se tiendra à l'Hôtel Ponchartrain, à Detroit, Michigan, du 19 au 26 mai sur invitation de l'AIA et le «Detroit Chapter» de l'AIA, sous la présidence de Louis A. Rossetti, membre du Groupe de travail de l'architecture industrielle de l'UIA, lequel est dirigé par Jean-Pierre Vouga, organisateur du quatrième séminaire.

Participation: cette rencontre est ouverte aux délégués des sections nationales et à toutes les personnes intéressées par le sujet; une large participation des architectes de l'AIA est prévue.

Thème: «Les effets de l'architecture industrielle sur l'homme et l'environnement».

Il sera traité sous quatre aspects:

1. Organisation de la planification locale et régionale.

Rapporteur: H.G. Huckle (RU).

2. Technologie de la construction.

Rapporteur: E. Groosman (Pays-Bas).

3. Contrôle sur l'environnement.

Rapporteur: délégué (URSS).

4. Transports.

Rapporteur: 1. Rubin (USA).

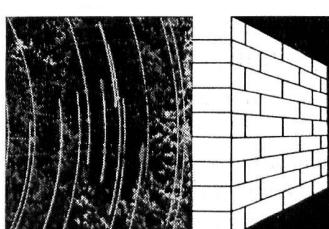
Organisation: l'arrivée des participants est prévue pour dimanche 19 mai; les séances de travail commencent mardi 21 et la séance de clôture aura lieu le 25 au matin. Les exposés des quatre rapporteurs seront envoyés avant le 1^{er} avril aux participants. La traduction des séances se fera simultanément en français, anglais, espagnol et russe.

Droits d'inscription: 60 \$ comprenant la participation aux séances, les trois excursions aux environs de Detroit et les repas officiels. Les frais de voyage seront à la charge des délégués.

Publication du séminaire: le texte des interventions, le résumé des débats et les conclusions du séminaire seront distribués à tous les participants.

Renseignements et inscriptions: Louis A. Rossetti, Marquette Building, Detroit (Michigan 48226) USA.

La norme «Dimensions des carreaux céramiques de revêtement» que le Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment vient de faire paraître vise à adapter les dimensions des carreaux céramiques aux dimensions modulaires des éléments de construction et des locaux. Les dimensions des carreaux, y compris les parties de joint correspondantes, doivent correspondre à des mesures modulaires ou submodulaires. La norme comprend une partie terminologique contenant les définitions des termes les plus importants de ce domaine, les dimensions nouvelles des carreaux, ainsi que les dimensions de trame et de fabrication. L'annexe, de son côté, contient quelques données techniques concernant les fonds et les épaisseurs de construction des carrelages de même qu'une liste des normes étrangères relatives aux carreaux céramiques de revêtement. Elle ne donne cependant pas de directives sur le genre et la qualité des carreaux et leur pose. L'élaboration de cette norme – qui est d'ailleurs la première norme concernant des éléments de construction modulaires – est basée essentiellement sur la norme «Locaux sanitaires de l'habitation» (Norme SNV 521 501) publiée en 1966 par le Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment. Celle-ci propose l'utilisation d'une série de plans de dimensions modulaires avec une trame de 100, respectivement de 150 mm., destinée à définir la répartition des carreaux, la hauteur et l'écartement des appareils sanitaires et des accessoires, cela afin de convertir la trame usuelle de 153 mm. – depuis le calibrage de 152 mm. – en une dimension modulaire. Les dimensions utilisées actuellement sont discutées depuis longtemps, car peu fonctionnelles. Cette affirmation est illustrée par le fait qu'il est nécessaire de publier des feuilles de trame, des croquis cotés et d'une brochure concernant les carreaux et par l'obligation de travailler avec des tables et d'effectuer des calculs compliqués pour maîtriser les combinaisons possibles. En dépit de ces moyens, les dimensions résultant de cette trame continuent à poser des problèmes du point de vue de la cota-



Les parois en briques silico-calcaires vous protègent
du bruit

SA HUNZIKER + CIE

Fabriques de briques silico-calcaires
à Brougg,
Olten et Pfäffikon SZ